



*Elevage SÜD JÄGERIN'S*

*CONTRAT DE RESERVATION*

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

**Certifie** commander, à

Madame Caroline ROQUES  
**Elevage Süd Jägerin's**

**N° d'affixe FCI : 73740**

**N° d'éleveur : 262378**

27 avenue de l'Yser  
26 000 VALENCE  
06.72.52.41.49 / sudjagerins@gmail.com

**Un chiot Braque de Weimar à Poil Long, issu de :**

*Mère* : JCH AKI VD SATTNITZ (LOFBR.W.PL. 41401/8445 – 040097809140485)

*Père* : CH CASAR VOM FALKENTANN (LOFBR.W.PL 40348/60 – 276097202325977)

Sexe :  Mâle  Femelle

Nom souhaité : **SÜD JÄGERIN'S N.....**

Date de saillie : 22/08/2017

*Date de naissance prévisionnelle* : 20/10/2017

Concernant le choix du chiot, l'élevage Süd Jägerin's se réserve toujours la priorité si nous décidons de garder un chiot de la portée.



## CONTRAT DE RESERVATION

Le chiot sera pucé, vacciné, vermifugé et inscrit au LOF (avec certificat de santé et passeport)

**Prix (ferme et non négociable) : 1 200€ / Mille deux cent euros**

Disponible à partir du : **16 Décembre 2017**

**Somme versée en acompte : 400 € / Quatre cent euros**

La réservation sera effective lors de la réception de votre acompte

*Soit par chèque – N°*

*Soit par virement bancaire (IBAN sur demande)*

J'ai pris note des conditions générales de vente des chiots de l'élevage Süd Jägerin's et j'ai pris note que le règlement pouvait intervenir en plusieurs fois, **l'intégralité du montant du chiot** devant être réglé avant son départ ou le jour du départ de l'élevage

*Soit par espèces*

*Soit par virement bancaire (IBAN sur demande)*

### Conditions générales de réservation :

**Nous souhaitons avant tout que nos chiots aient des maîtres responsables et disponibles. Le chien n'est pas un objet, il doit être considéré comme un membre à part entière de votre famille.**

- L'acompte vous garantit la réservation du chiot que vous aurez choisi jusqu'à son paiement définitif. L'ordre des réservations se fait en fonction de la réception des acomptes.

- Cette réservation constitue un engagement ferme. En cas de désistement, l'acompte sera conservé par l'éleveur à titre de pénalités (vente bloquée) sans indemnités supplémentaires

- L'acheteur devra informer le vendeur de son désistement. L'acompte pourra être restitué en cas de force majeure, un justificatif officiel sera demandé

- Si l'éleveur ne pouvait fournir le chiot prévu (chienne vide, sexe, maladie, décès, ...), l'acheteur aura la possibilité de reporter sa réservation sur un autre chiot ou une autre portée à venir. Si cela s'avérait impossible, le montant de l'acompte sera remboursé sous un délai de 30 jours

- L'acheteur qui ne peut prendre livraison de son chiot avant ses 10 semaines doit contacter l'éleveur pour trouver un arrangement (sauf exportation du chiot à l'étranger). Autrement, passé ce délai, le chiot restera la propriété de l'élevage et il pourra être remis à la vente. L'acompte ne sera pas restitué.

A \_\_\_\_\_, le

A Valence, le

L'acheteur (Nom, prénom)

Le vendeur

*Suivi de la mention Lu et Approuvé*

Lu et Approuvé

Caroline ROQUES/ELEVAGE SÜD JÄGERIN'S

*Par la signature du contrat de réservation, l'acheteur accepte toutes les conditions générales de vente*